

...Le défi de la compétitivité



Programme d'Appui aux PME/PMI
et à la Maîtrise des TIC- PME II

Appui aux PME



Programme cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne

Appui aux PME

Objectifs

- ◆ Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des PME relevant de certaines filières cibles.
- ◆ Favoriser le transfert des bonnes pratiques aux autres PME de la filière.



Activités

Conception, élaboration et mise en place de projets d'appui aux PME dans différents domaines d'intervention :

- ◆ Etudes de diagnostic / plans de mise à niveau,
- ◆ Finance / Comptabilité,
- ◆ Organisation des RH,
- ◆ Organisation industrielle / Gestion de la production,
- ◆ Logistique / Approvisionnement / Distribution,
- ◆ Qualité / Certification d'entreprises et de produits,
- ◆ Stratégies commerciales / marketing / export / partenariat,
- ◆ TIC et Systèmes informatiques de gestion.

Conception, élaboration et mise en place d'actions de sensibilisation / d'information et de formation de groupes de PME, en partenariat avec les associations professionnelles / organisations patronales.


Secteurs d'intervention/PME cibles

Le Programme s'adresse aux PME du secteur privé :

- ◆ déjà engagées dans un processus de mise à niveau,
- ◆ appartenant à certains secteurs d'activités,
- ◆ répondant à des critères spécifiques de sélection.

Secteurs d'intervention

- ◆ Agroalimentaire
- ◆ Métallurgie / Mécanique
- ◆ Electrique / Electronique
- ◆ Chimie
- ◆ Matériaux de Construction
- ◆ Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- ◆ Services liés à l'industrie.



Caractéristiques des PME éligibles:

- ◆ Être en activité depuis au moins 2 ans.
- ◆ Être financièrement viables.
- ◆ Disposer d'un effectif d'au moins 20 personnes dont 3 cadres au minimum et réaliser un Chiffre d'Affaires supérieur à 100 millions de DA (dont plus de 50% découle de la transformation), pour les entreprises industrielles.
- ◆ Disposer d'un effectif d'au moins 5 personnes et réaliser un Chiffre d'Affaires supérieur à 20 millions de DA, pour les sociétés de services liés à l'industrie.

Mode opératoire

Les entreprises intéressées par le Programme et répondant aux critères d'éligibilité doivent remplir et transmettre un formulaire de candidature, dûment signé et cacheté par son responsable, à l'attention du Directeur du PME II.

Le formulaire de candidature peut être demandé au PME II ou être téléchargé à partir du site web : www.algerie-pme2.dz

Dès confirmation de leur éligibilité, les PME retenues seront contactées par les experts du Programme pour l'organisation d'une rencontre visant à apprécier les besoins d'accompagnement et à élaborer les termes de référence des actions d'appui retenues.

Un délai de 35 jours est nécessaire pour la mobilisation des expertises, à compter de la date de réception de l'accord de la PME sur les termes de référence de l'action et le paiement de sa contribution financière (si d'application).

Contribution financière

Etudes de diagnostic / plan de mise à niveau : 100 % à la charge du Programme.

Actions de sensibilisation / d'information et de formation de groupes de PME, en partenariat avec les associations professionnelles / organisations patronales : 100 % à la charge du Programme.

Expertise spécialisée dans la mise à niveau des PME : 80% à la charge du Programme.

La durée des interventions et la typologie des expertises sont arrêtées d'un commun accord avec le Chef d'Entreprise, en fonction des projets de mise à niveau envisagés.

Les consultants intéressés par le Programme et susceptibles d'intervenir dans les domaines susmentionnés peuvent transmettre leur CV et/ou prendre contact avec le Centre d'Expertise PME. (contact@algerie-pme2.dz).



Programme d'appui aux PME/PMI
et à la Maitrise des TIC (PME II)
Palais des expositions Pins maritimes -
Mohammadia - Alger
Tel : +213 21 21 00 68 - Fax : +213 21 21 00 86

E-mail : contact@algerie-pme2.dz

www.algerie-pme2.dz